

STIMULATION DES EMPLOIS DANS L'ÉCONOMIE ONTARIENNE DE LA CRÉATION

Le gouvernement McGuinty entend renforcer l'industrie du spectacle et de la création

NOUVELLES

Le 29 juin 2009

Le gouvernement propose de bonifier à nouveau son crédit d'impôt permanent pour la production cinématographique et télévisuelle. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan gouvernemental visant à soutenir la croissance et la création d'emplois au sein de l'économie ontarienne, notamment dans l'industrie télévisuelle et cinématographique.

Les modifications ainsi apportées auraient pour effet d'élargir l'application du crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production afin d'inclure tous les coûts de production admissibles engagés en Ontario, y compris les frais de main-d'œuvre, de même que l'achat ou la location de biens matériels, tels que la location d'équipement et de studios.

Les mesures proposées entreraient en vigueur dans le cas des dépenses engagées après le 30 juin 2009.

La province s'engage à collaborer avec la Colombie-Britannique et le Québec afin de coordonner de nouvelles et meilleures façons d'attirer les entreprises.

CITATIONS

« Le gouvernement McGuinty se dit prêt à poursuivre son engagement ferme et soutenu afin d'assurer que l'Ontario demeure un acteur de premier plan en Amérique du Nord dans le domaine de la production télévisuelle et cinématographique. »

- Dwight Duncan, ministre des Finances

« L'Ontario continue de jouer un rôle de chef de file dans le développement d'une conjoncture favorisant l'épanouissement et la prospérité de l'industrie cinématographique et télévisuelle. Les bonifications ainsi proposées permettraient d'assurer que le secteur de la production maintienne un rôle primordial au sein de l'économie ontarienne innovatrice. »

- Aileen Carroll, ministre de la Culture

« L'industrie cinématographique et télévisuelle de l'Ontario remercie vivement le gouvernement McGuinty d'avoir pris de telles initiatives en vue de préserver et de créer des milliers d'emplois. Nous sommes ravis de cette décision énergique, qui permettra à l'Ontario de continuer d'attirer des productions à l'origine de milliards de dollars en activité économique, protégeant ainsi notre infrastructure tout en créant des emplois à l'échelle de l'industrie. »

- Brian Topp, coprésident de FilmOntario.

FAITS EN BREF

- Des études sur l'industrie indiquent que les productions cinématographiques et télévisuelles rapportent environ 2 milliards de dollars par année à l'économie provinciale.

- L'industrie ontarienne du spectacle et de la création en Ontario représente, par le nombre d'emplois, le troisième centre en importance en Amérique du Nord, après la Californie et New York, et compte plus de 276 000 emplois.
- Le 20 février 2009, le gouvernement McGuinty a annoncé des changements pour rendre permanent le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne bonifié et le crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production bonifié, qui atteignent désormais 35 % et 25 % respectivement.
- Dans le Budget de l'Ontario 2009, le gouvernement a annoncé un programme pilote de l'ordre de 10 millions de dollars en vertu duquel une partie des coûts associés au développement de la propriété intellectuelle serait remboursée aux entreprises des industries télévisuelles de l'Ontario.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour de plus amples renseignements sur les perspectives de développement économique qui s'offrent aux industries culturelles de l'Ontario par le biais de la [Société de développement de l'industrie des médias](#).